



Communiqué de presse (24.11.2015)

« Assurer les meilleurs soins psychiatriques possibles à chaque patient atteint d'un trouble de santé mentale, indépendamment de l'hôpital d'accueil ! »

Lydia Mutsch inaugure la conférence pour le 10^e anniversaire de la collaboration entre les départements de soins des services de psychiatrie des hôpitaux luxembourgeois.

Entamée il y a plus de 15 ans sous l'impulsion du ministère de la Santé, la réforme de la psychiatrie au Luxembourg a véritablement bouleversé le paysage psychiatrique. Dans son introduction, Dr Marc Graas (CHNP) a rappelé que la psychiatrie est passée d'un centre de prise en charge unique à Ettelbruck à une gestion décentralisée avec l'ouverture de services aigus dans les 5 hôpitaux généraux (CHL, Hôpital du Kirchberg, Zitha Klinik, CHEM et CHdN) et un développement de l'offre extrahospitalière ambulatoire.

Dès lors, la nouvelle organisation et les équipes de soins psychiatriques ont dû faire face à plusieurs défis : nouvelle patientèle, changement des concepts de prise en charge, nouvelles structures, etc. Afin d'y répondre de manière adéquate, un échange qualitatif régulier a eu lieu à partir de 2005 entre les départements de soins des services de psychiatrie des hôpitaux luxembourgeois.

Cette collaboration est devenue ainsi « *le moteur dans l'avancement de la prise en charge en psychiatrie* », a expliqué Wolfgang Reifenberg (HRS) lors de sa présentation. Elle a permis de mettre en place une psychiatrie proche du patient, d'améliorer et de développer les soins psychiatriques, ou encore d'élaborer des projets communs.

« Assurer dans le meilleur délai possible, la meilleure prise en charge possible, adaptée aux besoins individuels de chaque patient atteint d'un trouble de santé mentale, indépendamment de son lieu de domicile ou de l'hôpital d'accueil - tel doit être l'objectif général de la psychiatrie au Luxembourg ! » a déclaré Lydia Mutsch dans son allocution.

La ministre de la Santé a félicité le groupe de travail qui a permis de faire un énorme pas en avant dans la prise en charge qualitative des personnes atteintes de troubles de santé mentale.

Communiqué par le ministère de la Santé

INFORMATION NON DESTINÉE À PUBLICATION :

Contacts :

Monique Putz

E-mail: monique.putz@ms.etat.lu

Tél.: (+352) 247-85624

Sneja Dobrosavljevic

E-mail: sneja.dobrosavljevic@ms.etat.lu

Tél.: (+352) 247-85529